

REÇU LE 05 DEC. 2024

036559

Question orale de Mme Gisèle Mandaila, Députée bruxelloise DÉFI à VERVOORT, Ministre en charge de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, de la Politique d'aide aux personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire.

Concerne : le dépistage et le traitement du cancer chez les personnes en situation de handicap

Monsieur le Ministre,

L'Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HaDEA) a chargé ICF S.A. de réaliser une étude sur des orientations pour améliorer l'accès aux soins de santé pour les personnes handicapées, dans le cadre du programme de travail de « L'UE pour la santé » (UE4 Health) pour 2022. A cet effet, le Belgian Disability Forum a donc lancé une enquête sur le dépistage du cancer chez les personnes en situation de handicap, notamment en Belgique.

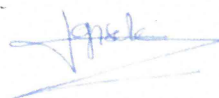
Cette enquête a pour objectif de réunir des informations et des points de vue sur l'accès aux soins oncologiques et les défis liés à la qualité des soins pour les personnes en situation de handicap. Pour rappel, la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies évoquant les principes généraux de non-discrimination, de participation et d'intégration pleines et effectives à la société, ainsi que l'égalité des chances précise en son article 25 en matière de santé que « Les États parties fournissent aux personnes handicapées des services de santé gratuits ou d'un coût abordable, couvrant la même gamme et de la même qualité que ceux offerts aux autres personnes et des programmes de santé publique communautaires. »

Aujourd'hui, l'espérance de vie des personnes en situation de handicap a fortement augmenté. Cet allongement de leur durée de vie fait qu'elles sont aussi confrontées à la survenue du cancer. Les travaux sur les prévalences des cancers chez les personnes handicapées dévoilent des taux similaires à ceux de la population générale pour les personnes déficientes intellectuelles à quelques exceptions près. La taille des tumeurs dépistées apparaît souvent supérieure à celle de la population générale, ce qui permet de penser que le dépistage est déficient et/ou le diagnostic tardif face à la difficulté d'expression des plaintes de ces personnes et d'accès à une information compréhensible. Or, chacun devrait pouvoir accéder à tous les soins curatifs ou préventifs, avec le même niveau de qualité.

Au vu de qui précède, mes questions sont les suivantes :

- Etes-vous au courant de cette enquête ? Si oui, quelles actions avez-vous mises en place pour contribuer à la diffusion de cette enquête tant auprès des personnes en situation de handicap que du personnel des institutions de prise en charge des personnes en situation de handicap ?
- Existe-t-il un outil spécifique ou un guide de bonnes pratiques adapté aux personnes en situation de handicap, à l'attention des personnels des institutions, pour expliquer le cancer, son dépistage, son traitement, à des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques ?

Je vous remercie pour vos réponses.



Gisèle Mandaila
Le 5 décembre 2024